

Havelange, le 19 mai 2025

## Compte-rendu de la réunion de la CLDR

**Le 14 mai 2025**

### Présents :

Miguel BOUVIER, Patricia CARLY, Marcel COLET, Bertrand CUSTINNE, Cécile DEBOIS, Claude DEKKERS, Daniel ELIAS, Françoise GAUDRON, Adrien GERLACHE, Jessica LENGELE, Rémy LEPERE, Marie-France LIBOIS, Catherine MANTEAU, Francine MARLAIR, Kephren PIRE, Stéphane PIRLOT, Mark ROSSIGNOL et Raphaël FREDERICK (Président).

Nicolas SERVAIS : Commune d'Yvoir – Agent relais PCDR et Auteur du PCDR

Denis DEFAYS et Julie GOOVAERTS : Fondation Rurale de Wallonie

### Excusés :

Patrick BRUCHKEMER, Delphine CAUCHIE, Peggy ROBERFROID, Augustin THERASSE.

### Absents et non excusés :

Guy BOODTS, Julien ROSIERE.

Bertrand Custinne, Échevin en charge du Développement Rural, ouvre la soirée et accueille les participants. Il présente les différents intervenants et adresse ses remerciements à l'ensemble des membres de la Commission, anciens et nouveaux, pour leur engagement dans le processus et leur intérêt pour l'avenir de la Commune.

Un tour de table de présentation a ensuite été réalisé.

### **1. Cadre général de l'Opération de Développement Rural**

#### **Objectif et principes :**

Le but d'une ODR est de dynamiser une commune et d'améliorer le cadre et les conditions de vie de ses habitants. Pour ce faire, l'ensemble des réflexions permettra de définir une stratégie de développement cohérente, comprenant des objectifs et des projets à réaliser à court et à long terme.

L'opération se base sur 4 principes fondamentaux :

- La **participation citoyenne** est au cœur de la démarche. Cette Opération est constituée par et pour les habitants d'une commune. Ainsi, tous les acteurs du territoire sont concernés et invités à s'exprimer au cours des différentes étapes de l'ODR, qu'ils soient : citoyen, élu communal, jeune ou moins jeune, issu du monde associatif, économique, agricole, social...
- Une Opération de Développement Rural est une politique de développement à **l'échelle locale, proche des citoyens**.
- Elle valorise les **ressources locales**.
- **Par sa vision globale**, elle agit sur l'ensemble des domaines auxquels une commune rurale est confrontée quotidiennement : agriculture, économie, santé, aménagement du territoire, vie associative, logement, cohésion sociale, urbanisme, environnement, mobilité, action culturelle,...

Déroulement de l'Opération de développement rural :



- La première phase d'une ODR est l'élaboration d'un **diagnostic** participatif, partagé par les acteurs du territoire. Ce diagnostic permet d'identifier les ressources (humaines et physiques) et les problématiques d'un territoire. Afin de le constituer, différentes données sont croisées, qu'elles soient objectives (partie 1 du PCDR) ou subjectives (appréciation de la population suite aux différentes consultations). Cette première phase se conclut par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rurale (CLDR).
- A partir de ce diagnostic participatif, la CLDR avec l'aide de l'Auteur, est amenée à définir une **stratégie de développement**. Celle-ci est composée de défis, déclinés en objectifs opérationnels, eux-mêmes déclinés en projets. Cette stratégie de développement permet de valoriser les ressources et de répondre aux problématiques du territoire identifiées dans le diagnostic partagé. Cette deuxième phase se conclut

par la finalisation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ensuite son approbation par diverses instances dont le Gouvernement wallon.

- La troisième phase, suite à l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon, les **projets** sont mis en œuvre dans les 10 années qui suivent. Certains projets peuvent faire l'objet d'une aide budgétaire (subside du Développement Rural, Budget participatif, appel BiodiverCité, appels à projets...) d'autres se font sur fonds propres. Lors de cette phase, la CLDR continue de se réunir régulièrement pour suivre l'évolution de ces projets et vérifier l'adéquation avec les besoins de la population. Elle prend également part à la réalisation directe de certains d'entre eux.

## 2. Installation de la nouvelle CLDR

### Son rôle et ses missions

La CLDR est une commission **d'avis** dans laquelle chaque membre représente un village/hameau, une association, un secteur (économique, culturel, social, politique, ...), une classe d'âge, ... La **représentativité** des membres est importante car la CLDR doit pouvoir refléter et représenter l'ensemble de la population yvoirienne. Les membres ont un rôle de **relais** envers les citoyens qu'ils représentent.

La composition de la CLDR d'Yvoir est la suivante (cfr tableau ci-dessous) :

Membres citoyens			
	Genre	Village	Age
Miguel Bouvier	H	Durnal	54
Patrick Buchkremer (s)	H	Godinne	64
Patricia Carly	F	Yvoir	58
Cécile Debois	F	Evrehailles	43
Claude Dekkers (s)	H	Bauche	71
Daniel Elias (s)	H	Houx	80
Françoise Gaudron	F	Godinne	51
Adrien Gerlache	H	Dorinne	37
Jessica Lengelé (s)	F	Evrehailles	41
Rémy Lepère	H	Spontin	34
Marie-France Libois	F	Houx	77
Catherine Manteau	F	Godinne	54
Francine Marlair (s)	F	Spontin	53
Kephren Pire	H	Purnode	38
Stéphane Pirlot (s)	H	Evrehailles	78
Peggy Roberfroid (s)	F	Evrehailles	44
Mark Rossignol (s)	H	Godinne	50
Augustin Therasse (s)	H	Godinne	31

Quart communal			
Marcel COLET	H	Purnode	76
Julien ROSIERE (s)	H	Spontin	40
Raphael Fréderick	H	Godinne	46
Delphine Cauchie (s)	F	Godinne	46
Bertrand Custinne	H	Durnal	41
Guy Boodts (s)	H	Evrehailles	73

\* La présence du (s) signifie qu'il s'agit d'un membre suppléant.

La représentativité est bonne en termes de tranches d'âges mais elle peut être améliorée pour les éléments suivants :

- La parité de genre : le nombre d'hommes (15) est plus élevé que le nombre de femmes (9).
- La représentativité par village : tous les villages ne sont pas représentés, c'est le cas de Mont. D'autres villages n'ont qu'un seul représentant tels que Yvoir et Dorinne.

A l'avenir, il faudra privilégier les candidatures de membres provenant des villages sous-représentés et ainsi que les candidatures féminines.



La CLDR se réunit au minimum 4 fois par an. En début d'opération, il est possible que les réunions soient plus nombreuses.

## Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

La CLDR a reçu le modèle de ROI en lecture avec l'invitation. Ce ROI est commun à toutes les CLDR.

Les principaux points d'attention sont les suivants :

- **Démissions des membres** : Si un membre est absent à 3 réunions consécutives (excusés ou non), la commune lui envoie un courrier afin de lui demander s'il souhaite poursuivre son mandat. Si un membre est absent à + de 75% de réunions (ou excusé sans motif valable) sur 2 années consécutives, il est d'office démissionnaire. Un registre sera donc tenu dès maintenant par la FRW.
- **Compte-rendu** par un rapporteur désigné. Les membres approuvent à l'unanimité de désigner la FRW pour ce rôle.
- Un **quorum** de 50% participation (hors quart communal) est requis pour valider une décision importante. S'il n'est pas atteint, une nouvelle convocation doit être envoyée dans les 15 jours avec le même ordre du jour sans quorum pour valider une décision (mais la réunion peut avoir lieu pour informer et débattre). A Ohey, cela signifie qu'il faut 13 membres hors quart communal.

Le Règlement d'Ordre Intérieur est approuvé sans remarques. Il sera présenté au Conseil communal pour approbation.

### 3. Présentation du diagnostic partagé

Nicolas SERVAIS, agent communal au service Cadre de vie et Auteur du PCDR, a présenté le diagnostic partagé.

Le document sera transmis aux membres prochainement. La présentation se trouve en annexe du présent compte-rendu.

### 4. Les suites

#### Consultation des jeunes :

Pour le 7 juin, les agents de la FRW demandent aux membres de la CLDR de relayer une enquête à destination des jeunes. Les résultats de cette consultation seront intégrés au diagnostic de l'Opération de développement rural. Un folder est transmis en réunion, il

reprend les QR codes permettant d'accéder aux enquêtes pour les 12-15 ans et pour les 16 ans et +.

**Calendrier :**

**25 juin à 20h** : Prochaine réunion de la CLDR

**Tous les comptes-rendus et informations sur l'Opération de développement rural d'Yvoir sont disponibles sur le site : [www.pcdr-yvoir.info](http://www.pcdr-yvoir.info)**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter ☺ :

Denis DEFAYS : [d.defays@frw.be](mailto:d.defays@frw.be) et Julie GOOVAERTS : [j.goovaerts@frw.be](mailto:j.goovaerts@frw.be)